



## COPROPRIÉTÉS

Plaisir  
d'habiter



### Travaux de rénovation en copropriété



Conseils techniques,  
subventions, appui  
administratif ...  
La Maison de l'Habitat et  
du Patrimoine propose  
aux copropriétés un  
accompagnement global,  
neutre et gratuit !

**MAISON de**  
**L'HABITAT**  
et du Patrimoine

18 rue des Cordeliers  
64 000 Pau  
05 59 82 58 60

    [pau.fr](http://pau.fr)

**PAU** BÉARN  
PYRÉNÉES  
Communauté d'Agglomération

## POURQUOI RÉNOVER ?

## QU'EST-CE QUE J'Y GAGNE ?



Je valorise mon patrimoine

Je réduis ma facture d'énergie

Je gagne en confort et bien-être

Je préserve l'environnement

## QUELS TRAVAUX PRIS EN CHARGE ?

---

### Isolation des combles et toitures

Isoler au plus près du volume chauffé

### Menuiseries

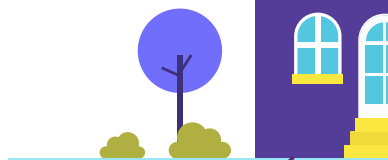
Penser également à la performance des volets, ils peuvent réduire les déperditions surtout la nuit

### Isolation des murs par l'extérieur

Avant toute intervention, régler les éventuels problèmes d'humidité des parois

### Isolation des planchers entre le rez-de-chaussée et les caves/garages

Préférer l'isolation par le dessous





## Réfection totale de la toiture

Penser aux diagnostics préalables (amiante, insectes xylophages, etc.)

## Systèmes de chauffage et de ventilation

Penser également à la régulation (robinets thermostatiques, programmation, etc) et à l'entretien des installations.

## Adaptation des logements à la perte d'autonomie

Circulations, ascenseurs, monte-escalier, salles de bains, domotique, etc.

## Mise aux normes plomberie et électricité

## Confortement des fondations

## QUELS FINANCEMENTS POUR MON PROJET ?

Il existe de nombreuses solutions pour financer votre projet !

Les programmes d'aides de l'**ANAH** et notamment **MaPrimRénov**, varient en fonction :

- du profil de la copropriété (pourcentage de résidences principales, taux d'impayés, état et vétusté du bâti, etc.)
- du projet de travaux envisagé.

**Alors n'hésitez pas à contacter la Maison de l'Habitat ou à démarrez votre projet directement sur Internet, via la plateforme en ligne : [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)**



## DÉMARREZ VOTRE PROJET !

Créez votre compte sur [monprojet.anah.gouv.fr](https://monprojet.anah.gouv.fr)  
Et laissez-vous guider.

**RENSEIGNEZ- VOUS !**

18, rue des Cordeliers à Pau  
Tél. 05 59 82 58 60 - [maison.habitat@agglo-pau.fr](mailto:maison.habitat@agglo-pau.fr)  
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30  
Fermé le jeudi  
[pau.fr](https://pau.fr)